

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le - 4 AVR. 2024

ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240417-DE

S²LO

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : - 4 AVR. 2024

OBJET :

Compte Administratif 2023 - Budget annexe Eau

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 25

N° 2024.04.17

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Monsieur Sébastien AMBLARD est désigné secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Thierry SANCHEZ, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Christian CHABERT (Pouvoir à N. MANTONNIER), Christiane LAMBERT (pouvoir à E. BERNARD), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT), Fabien PLANET (pouvoir à T. SANCHEZ), Francine DAMBRINE (pouvoir E. DELPONT),

ABSENTS : Anne-Lise VIALLO, Laurent MANTONNIER, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Le Conseil Municipal réuni *sous la présidence de Madame Evelyne BERNARD, Troisième Adjointe*, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Francis FAYARD, Maire,

Après s'être fait présenter l'exécution du budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lesquels peuvent se résumer ainsi :

CA 2023 - BUDGET AEP				
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		212 271,13 €		112 059,47 €
Opérations de l'exercice	425 516,78 €	421 709,85 €	241 123,64 €	224 273,16 €
Totaux	425 516,78 €	633 980,98 €	241 123,64 €	336 332,63 €
Restes à réaliser			135 719,91 €	42 900,00 €
Totaux cumulés	425 516,78 €	633 980,98 €	376 843,55 €	379 232,63 €
Résultats définitifs		208 464,20 €		2 389,08 €

Le Conseil décide d'affecter les résultats comme suit :

- 208 464.20 € au compte R002 de la section de fonctionnement (Excédent de fonctionnement reporté)
- 95 208.99 € au compte R001 de la section d'investissement (Excédent d'investissement reporté)

EN CONSÉQUENCE, considérant ces résultats, et après en avoir délibéré, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal avec 17 Pour, 7 Abstentions et 1 Absence :

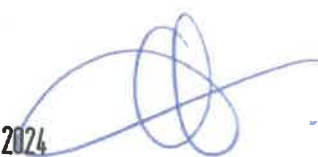
- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif 2023 du Budget annexe de l'Eau et valide ces affectations ;
- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
 Francis FAYARD




Le secrétaire de séance,
 Sébastien AMBLARD



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le - 4 AVR. 2024